

FICHE DE BRIEFING

Titre :	Quel est l'état de situation des rejets des mines Copper Rand et Portage ?
Unité administrative :	Direction des redevances et des titres miniers
Responsable du dossier :	Louis Marcoux
Numéro de téléphone :	627-6290 poste 5388
Date du document :	99/06/14

CADRE LÉGAL

Dans le cadre de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13.1), l'exploitant nous a présenté un plan de restauration pour chacun des sites miniers. À l'intérieur de ces plans, on retrouve les principales caractéristiques des exploitations et les éléments de restauration proposés. Le plan de la mine Portage est approuvé depuis 1998. Du côté des installations de Copper Rand, le potentiel de génération acide des résidus miniers est toujours à l'étude et le plan n'est pas approuvé.

ÉTAT DE SITUATION EN 1999

L'exploitation des mines Portage et Copper Rand a débuté en 1959 et s'est poursuivie jusqu'à la fin des opérations de la mine Portage en 1997 et à l'arrêt temporaire de la mine Copper Rand la même année. Les deux mines étaient des exploitations souterraines et seule la mine Copper Rand possède une usine de traitement et un parc à résidus miniers.

Les installations de la mine Portage ont été démantelées suite à la fermeture en 1997. On y retrouvait différents bâtiments et un bassin d'eaux de mine dont les boues ont été échantillonnées. Avec l'accord du ministère de l'Environnement du Québec, le bassin a été comblé. Présentement aucun effluent minier ne circule sur le site. Seules les eaux de drainage du site sont dirigées vers le lac Chibougamau.

Sur le site de la mine Copper Rand, on retrouve, en plus du parc à résidus d'une superficie de 60 hectares, l'ancien parc Eaton Bay d'une superficie de 23 hectares qui est en partie restauré. À l'intérieur de ce parc, on retrouve le bassin d'eaux de la mine active (le puits de la mine Copper Rand est maintenu à sec par pompage et cette eau est dirigée vers ce bassin). L'eau est de bonne qualité mais exceptionnellement on doit relever son pH avant de la laisser s'écouler dans le lac Chibougamau.

Il n'y pas eu de traitement de minerai depuis 1997 sur ce site minier. L'eau de l'effluent final est contrôlée par un exutoire qui dirige le sumageant vers le lac aux Dorés. Depuis 1992, soit depuis l'acquisition par les Ressources MSV de ces sites miniers, l'effluent final n'est plus commun avec les installations de Ressources Meston Inc.

QUALITÉ DE L'EAU

Les résidus miniers du parc de Copper Rand sont non générateurs d'eau acide. À long terme, des recherches sont effectuées par la compagnie MSV afin de déterminer si cette situation va perdurer.

Christian Morin pour

Louis Marcoux, ing.
Service des titres d'exploitation